

Calendrier des jurys d'admission à l'EICnam 2023-2024

► Examen d'admission national

Le jury d'admission national est organisé par l'EICnam (Ecole d'ingénieur du Cnam). Plusieurs jurys d'admission sont organisés au niveau national **entre janvier et juillet 2024**.

► Dépôt des candidatures pour le jury d'admissibilité régional préalable à ces jurys d'admission :

Jury d'admissibilité organisé le 16 novembre 2023 (Informatique) et le 23 novembre 2023 (BTP).

Les candidats intéressés doivent annoncer leur intention de dépôt de dossier avant le 19/10/23 : ils auront ensuite jusqu'au **03/11/23** pour déposer leur dossier complet.

Jury d'admissibilité organisé le 21 mai 2024 (Informatique) et le 23 mai 2024 (BTP). Les candidats intéressés doivent annoncer leur intention de dépôt de dossier avant le 18/04/24 : ils auront ensuite jusqu'au **03/05/24** pour déposer leur dossier complet.

Les dossiers reçus **après le 20/04/24** seront des candidats présentés en **2024-25**.

► Renseignements pratiques

Pour tout renseignement, consulter la note disponible sur l'espace dédié à l'Eicnam du site Régional ou le site national (<http://eicnam.cnam.fr>).

La candidature à l'examen d'admission correspond à une inscription d'UE : 150 euros pour les salariés ou 105 euros pour les demandeurs d'emploi.